CLÉYADE

Thématique : Services d'aide à la personne
Dernière mise à jour : 25/07/2023
Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/services-d-aide-a-la-personne/cleyade

Coordonnées

Email
contact@cleyade.com

Site web
https://www.cleyade.com

Informations de la fiche

Statut juridique
- Service prestataire (le particulier est facturé par le service)

Zone concernée
- Normandie
- Île-de-France

Age du public concerné
- Enfant
- Adulte
- Sénior

Service proposé
- Accompagnement dans les transports
- Accompagnement éducatif ou rééducatif
- Accompagnement sorties/loisirs
- Aide à domicile
- Garde d'adultes
- Garde d'enfants
- Transport véhiculé

Profil des professionnels
- Aide médico-psychologique (AMP)
- Aide soignant

- Auxiliaire de vie sociale (AVS)
- Éducateur spécialisé
- Moniteur éducateur

Formation et sensibilisation des professionnels aux TND

Sensibilisation à l'autisme
F1 : AUTISME : Compréhension et mises en œuvre des stratégies d’accompagnement pour .
F2 AUTISME : Compréhension et mises en œuvre des stratégies d’accompagnement pour adultes

Service spécialisé

- TSA : trouble du spectre de l'autisme
- Handicap

Informations complémentaires

Cléyade vous propose une gamme de services à domicile spécifiques à l’accompagnement des personnes porteuses de Troubles du Spectre de l’Autisme (TSA) ainsi qu’à l’aide auprès des aidants et des familles.

Nous disposons, sous la marque « Cléyade Autisme + », d’une organisation et de moyens spécifiques pour assurer des prestations auprès des personnes porteuses de TSA.

Après plusieurs années d’expériences dans ce domaine, nous avons décidé d’étendre notre service à tous les types de handicap. En effet, comme le dit Joseph Schovanec, philosophe et écrivain : « Quand on sait accueillir un enfant avec autisme, on sait accueillir tous les enfants » d’où le + dans le nom de notre marque. Ainsi Cléyade Autisme + accueille et accompagne toutes personnes en situation de handicap psychique, mental et de polyhandicap nécessitant un accompagnement spécialisé.

Les prestations sont organisées par la structure Autisme + dédiée et assurées par un(e) Intervenant(e) qualifié(e) salarié(e) de Cléyade encadrée par une Responsable de secteur référente autisme. L’ensemble du dispositif est piloté par le Directeur Autisme +.

Modalités de paiement

- Éligible à la PCH
- CESU